



Géraldine Tétin vient de lancer son entreprise de conciergerie et propose des services pour particuliers et entreprises.

Saint-Paul-de-Varces

Ouverture d'une conciergerie pour particuliers et professionnels

Géraldine Tétin est arrivée sur la commune en 2012. Elle présente un parcours professionnel atypique avec, entre autres, plusieurs expériences en tant qu'assistante administrative. Suite à une proposition faite par un médecin, elle est devenue assistante personnelle et gère tout ce qui concerne la vie quotidienne de celui-ci (secrétariat, courses...). Elle a trouvé cette expérience très intéressante et s'en est inspirée. Aujourd'hui, elle lance son auto-entreprise de conciergerie : QPPV ("Que puis-je pour vous"), à destination des particuliers et des professionnels.

Décryptage.

Qu'est-ce qu'une conciergerie ?

Le concept est dérivé des concierges d'hôtel, et est adapté aux entreprises qui sont chargées de trouver des solutions aux demandes de leurs clients. Dans les pays anglo-saxons, le recours à un assistant privé ou secrétaire personnel ou concierge, est très fréquent. En France, cela se développe en région parisienne depuis le début des années 2000.

Quel est le but d'une conciergerie ?

Le principe est de simplifier la vie des gens pour leur faire gagner du temps de loisirs. J'apporte une aide aux particuliers en leur proposant des services de proximité sur mesure, de la simple mise en relation ou prise de rendez-vous avec des professionnels qualifiés de tous secteurs, aux courses, pressing, livraison, ou démarches administratives... Les entreprises peuvent également me contacter et proposer des services à leurs salariés : réservations de billets de train ou d'avion, lavage et entretien de véhicules, réception de colis à domicile, etc.

De quelle manière intervenez-vous ?

Je me déplace à Grenoble et ses environs. Il faut distinguer les missions que j'assume sans intermédiaire comme les démarches administratives, ou le classement de documents et les cas où je fais appel à un réseau de professionnels. Les artisans ou entreprises peuvent d'ailleurs devenir partenaires après étude de leur demande. Je dois être multifonctions et toucher à tous les domaines, cela demande de la polyvalence. En même temps, il faut être à l'écoute des demandes ce qui crée du lien social. Cela redonne une dimension humaine au service à la personne.

Infos : www.QPPV.fr

Par Recueilli par Béatrice GUILLEM | Publié le 30/03/2016 à 06:00